

Fiche de poste de Docteur Junior de la phase de consolidation du DES de Gériatrie – Année 2021

Semestres : Mai 2021 à octobre 2021

Chef de service ou responsable d'UF : Pr J.Ph. David

Référent d'encadrement : Dr L. Corsin

Intitulé du service : Département de médecine interne et gériatrie Albert Chenevier

Centre hospitalier : Groupe Hospitalier Henri Mondor

Parcours envisagé

1-Orientation/intitulé du poste : **soins palliatifs et prise en charge de la douleur du patient gériatrique**

2-Détail de la fonction (nb de lits en responsabilité, positionnement, demi-journées d'activité autre) :

Prise en charge de patients dans l'unité de soins palliatifs (USP): *4 demi-journées/s*

Hôpital de jour pour des suivis de prise en charge palliative dans le cadre de la prise en charge onco-gériatrique et des consultations douleurs. : *1 demi-journée/s*

Evaluations transversales en soins palliatifs et douleur au sein des unités de court séjour gériatrique (sur A. Chenevier et sur Mondor) et de moyen séjour: *2 demi-journées/s*

Staff multidisciplinaire d'oncologie et visite des patients âgés atteints de cancer dans l'unité d'oncologie avec sénior référent pour prise en charge de la douleur ou palliative : *1 demi-journée/s*

Formation universitaire et travail autonome universitaire : *2 demi-journées/s*

3-Détail de la progression (5 lignes maximum):

La première période : Observation du docteur junior les premiers jours, puis rapidement évaluation et prise en charge des patients sous **supervision directe en binôme du sénior**.

La seconde période : Réalisation d'évaluation avec propositions thérapeutiques au décours sous **supervision indirecte systématique et débriefing systématique avec sénior référent**.

La troisième période : Réalisation d'évaluation avec propositions thérapeutiques au décours sous **supervision indirecte si besoin avec sénior référent, et relecture et correction des comptes rendus par sénior référent**.

4-Détail de la supervision (organisation, modalités de restitution) :

Compagnonnage avec sénior référent avec prise progressive d'autonomie en fonction des compétences, connaissances et souhaits du Dr Junior. Pour les premières évaluations, une supervision directe, après une période en tant qu'observateur. Au début du stage : supervision pluriquotidienne et systématique pour tout patient du docteur junior. Les compétences seront évaluées en début de stage avec définition des objectifs du stage après discussion entre le médecin référent et le docteur junior. Les modalités seront ensuite adaptées selon les compétences du docteur junior. Quelle que soit la phase d'acquisition d'autonomie dans laquelle sera le docteur junior (début, milieu, fin de stage), le recours à un praticien sénior sera toujours possible. Temps de restitution des évaluations et de la prise en charge avec sénior prévu quotidiennement sur une créneau horaire défini avec possibilité de recours au sénior référent à tout moment même en dehors des plages dédiées. Identification d'un sénior référent quotidien (nom, DECT), pour toute situation le nécessitant. Evaluation mensuelle des compétences avec sénior référent.